

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU GRAND ETABLISSEMENT
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR
SEANCE DU 1^{er} AVRIL 2025**

DELIBERATION N° 2025-028

Objet : Bilan 2024 et perspectives 2025 de la Contribution Vie Etudiante et de Campus.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GRAND ETABLISSEMENT UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

- Vu** le Code de l'Éducation et notamment son article D.841-9 ;
- Vu** le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44, modifié ;
- Vu** le décret n° 2022-1509 du 1er décembre 2022 portant modification des dispositions relatives à la contribution de vie étudiante et de campus ;
- Vu** la circulaire n° 2019-029 du 21 mars 2019 relative à la programmation et au suivi de la contribution de vie étudiante et de campus ;
- Vu** le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;
- Vu** la délibération n°2024-001 du 9 janvier 2024 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;
- Vu** l'arrêté n°116-2024 du 23 janvier 2024 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens d'Université Côte d'Azur ;
- Vu** l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu les exposés de Mme Laetitia ANTONINI COCHIN, Vice-Présidente Vie Etudiante et de Campus et de M. Pierre BARONE, Directeur de la Vie Universitaire ;

Conformément aux dispositions de l'article D. 841-9 du Code de l'éducation qui stipulent que La programmation des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus, les projets ainsi que le bilan des actions conduites l'année précédente sont votés, chaque année, par le conseil d'administration des établissements, après consultation, le cas échéant de la commission des formations et de la vie universitaire ;

Approuve le bilan 2024 et les perspectives 2025 des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus, tels qu'annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 24 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions.

Membres en exercice : 38

Quorum : 19

Membres présents et représentés : **31**

Fait à Nice, le 1^{er} avril 2025

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2025-028**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE : 4 avril 2025
PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE : 4 avril 2025

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Bilan CVEC 2024 et perspectives 2025



Présentation CVEC

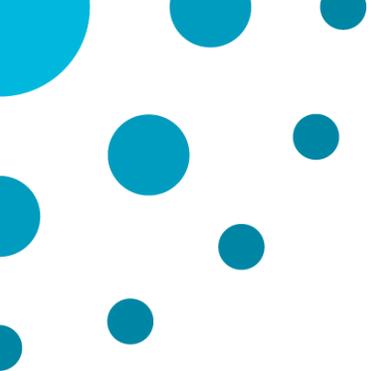
- **Institution de la CVEC** (contribution à la vie étudiante et de campus) par la loi du 8 mars 2018 : **art. L. 841-5 code de l'éducation**
- Contexte : suppression de la cotisation Sécurité sociale (217 euros)
- Volonté de renforcer la vie de campus par une contribution à laquelle sont assujettis tous les étudiants en formation initiale, sauf boursiers. Paiement auprès du Crous : **100 euros pour 2023-2024/ pour 103 euros 2024-2025**
- Une partie est reversée aux établissements : entre 45 et 60 euros pour les Universités.
- **Nature de la CVEC** : taxe affectée gérée par l'établissement

Usages de la CVEC

- Circulaire n° 2019-029 du 21-3-2019 relative à la programmation et au suivi de la CVEC. **Décret n° 2022-1509 du 1er décembre 2022** portant modification des dispositions relatives à la contribution de vie étudiante et de campus.
- Elle est exclusivement consacrée au financement d'actions « dont le but est de favoriser, conformément à l'article L. 841-5 du Code de l'éducation, **l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, ainsi que la prévention et l'éducation à la santé.** »
- Ces actions sont « menées par les services dont les missions portent sur la vie étudiante et de campus dans les établissements d'enseignement supérieur, mais aussi par les différentes associations, notamment étudiantes. ».

Gestion de la CVEC

- « La programmation des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus, les projets ainsi que le bilan des actions conduites l'année précédente sont votés, chaque année, par le conseil d'administration des établissements..., après consultation, le cas échéant de la commission des formations et de la vie universitaire ». Art. **D. 841-9 c. éduc.**
- **Circulaire du 31 mars 2022** « *Les décisions soumises au conseil d'administration ou à l'organe en tenant lieu sont préparées par une commission préparatoire, souvent appelée « commission CVEC », composée selon les modalités prévues à l'alinéa 3 de l'article D. 841-9 du Code de l'éducation.*
- Réunion de la commission CVEC de l'établissement 25 février 2024.



BILAN CVEC 2024

Quelques chiffres

- **29749 étudiants** inscrits s'étant acquittés de la CVEC.
- 74 € reversé par étudiant à l'établissement par le CROUS.
- **2 209307,49 € perçus par l'établissement**

Accueil



- Organisation des Villages vie étudiante du 9 au 19 septembre sur 9 sites.
- Présence des services VU sur les campus lors des périodes enjeux et les préentrées et projection d'une vidéo de présentation de l'offre vie étudiante.
- Dispositif de Mentorat d'accueil (UniCa/ AFEV/ CROUS).

Vie de campus et ODD



- **Animations sur les campus axées sur le développement durable:** Jardins partagés et formations permaculture, composteurs, ateliers changement de comportement, repair café.
- **Semaine de lutte contre les discriminations : 7 au 11 octobre ; 9 campus impliqués; 15 interventions; 1052 personnes sensibilisées.**

Accompagnement social



- Soutien financier aux deux épiceries solidaires Agoraé
- Co-financement restaurant solidaire
- Inauguration d'un frigo solidaire sur Cannes
- Mise en place d'un dressing solidaire (campus Carlone)

Accompagnement social

- Déploiement d'une campagne de lutte contre la précarité menstruelle : installation sur tous les campus. Plus 3 (10 total)
- Dispositif de prêt d'ordinateurs dans les BU
- Accompagnement par les AS d'UniCa : 1488 RDV étudiants
- Permanence accès aux droits CAF/ CPAM sept à déc (lundi SJA, Jeudi Sophia) : 1000 étudiants suivis.
- Participation financière aux commissions d'aides sociales ponctuelles du Crous.

Santé : accès aux soins

13 123 consultations au SSE en 2024

dont :

- 5 000 consultations de médecine générale
- 3 423 consultations auprès des psychologues
- 1 400 bilans de prévention

Tiers payant intégral (pas d'avance de frais pour les étudiants)



Santé : prévention

- 10 Villages Santé Sexuelle sur les campus
- Formation premiers secours en santé mentale (140 secouristes formés dont 100 étudiants et 40 personnels en 2024)
- 20 Actions de prévention contre VIH et IST (sessions mensuelles de dépistages sur les campus, distribution de kits de prévention)
- Recrutement de 8 étudiants relais santé.

Sport



- 12 250 pratiquants
- 69 activités
- 81 enseignants et encadrants
- 8432 heures de pratique
- 78 sorties et 30 évènements
- 8 lieux de pratiques, 17 630 m2 d'espaces sportifs/69 installations

Sport



- **Offre sportive enrichie** : accessible aux étudiants avec une offre plein air (découverte plein air, ski et natation débutant).
 - **Rénovation des installations** : gymnase Valrose, IUT, Trotabas, Carlone
 - **Installation de nouvelles structures** : terrain de basket, terrain de pétanque, salle sur l'IUT Fabron.
 - **Accompagnement des sportifs de haut niveau** : par une cellule constituée de 12 référents pédagogiques, ainsi qu'une équipe médico-psycho-sociale / 208 étudiants sous statut SHNU
- Soirée des sportifs de haut niveau.

Culture



- **Programmation et réalisations :**
 - Forte hausse de fréquentation avec 18000 étudiant.es ;
 - Une offre gratuite ou tarif réduit (5€) pour les étudiant.es ; 500 places offertes ;
 - Une création unique : *Luidji à l'Opéra* (2 représentations complètes le même soir) ;
 - Des partenariats avec les structures artistiques du territoire ;
 - 60 manifestations en production et/ou coproduction ;
 - 2 fresques sur le Campus Carlone ;
 - Fréquentation record sur Jazz à Valrose : 2000 entrées.

Culture



- **Offre de places de spectacle**
 - 500 places à gagner sur jeu concours sur les réseaux sociaux UniCA et UniCArts (@unica_culture) ;
 - 30 spectacles proposés dans 17 lieux de création sur l'ensemble des Alpes-Maritimes ;
 - Mise en place de bus pour les lieux les plus difficile d'accès (Théâtre de Grasse, Carros...).

Culture



- **10 Ateliers de création :**
 - Bonus Culture (0,25pts/semestre) ;
 - Ciné-club complet tous les lundis soir ;
 - Plus de 400 étudiant.es inscrit.es ;
 - Artistes professionnels en intervenants ;
 - Expériences artistiques : bords de scènes, masterclasses,... ;
 - Boucan : performance publique en avril, 3ème édition record avec 1200 spectateurs.



Culture



- **Ressources Humaines**

- 2 emplois à temps plein : Chargé de la programmation, de la production et des partenariats et Chargée des publics et de la communication ;
- 6 Ambassadeurs et Ambassadrices Culture (25h/mois) ;
- 1 alternant ;
- Des emplois étudiants en soutien à la communication (Photo, Vidéo, Post-production).

Soutien vie associative étudiante

- Renouvellement des conventions avec associations étudiantes (UCA sport club, Face 06, AJC 06) : 168 500 euros au total.
- 5 commissions IE : 47 projets soutenus/ 26 associations soutenues : 105 217 euros.
- Soutien association Med'arts/ Minca (10 000 euros)
- Formation des associations étudiantes (risques festifs/VVSS).
- Journée d'accueil et de formation des associations étudiantes 14 octobre 2024.

Bilan CVEC 2023	Investissement	Masse salariale	Fonctionnement	TOTAL	Actions emblématiques
Pilotage	4 500	60 000	31 082	94 582	Salaire DVU adjoint, alternant, équipements audio visuels
Santé (accès aux soins et prévention)	80 000	400 000	45 000	525 000	Déploiement offre de santé, Lutte contre le VIH et les IST, formation premiers secours en santé mentale
Accueil	0	0	10 955	10 955	Villages vie étudiante, Convention licence Studapart, Mentorat d'accueil
Accompagnement social et soutien vie associative étudiante	0	0	179 770	179 770	Soutien financier au restaurant solidaire et aux 2 épiceries solidaires Agoraé de la Face O6, Subvention Adil, actions contre la précarité menstruelle, soutien initiatives étudiantes (IE), conventions Associations (Face06, AJC O6, Uca sport club), Dressing solidaire, Participation financière aux commissions ASAP Crous
Sport	250 000	350 000	200 000	800 000	Création et Rénovation des installations, déploiement de l'offre sportive (78 activités sportives)
Culture	20 000	100 000	330 000	450 000	Programmation, Offre de places, Ateliers de création, Salaires du Chargé de la Programmation et Chargé des Publics, Emploi étudiant.es d'Ambassadeurs Culture, Aménagement espace de travail au sein de la direction de la culture
Aménagement de campus	80 000	0	0	80 000	Aménagement campus
Egalité	0	0	18 000	18 000	Evénements de sensibilisation
Eco responsabilité	0	25 000	25 000	50 000	Jardins partagés et formations permaculture, composteurs, ateliers changement de comportement, repair café
Total	434 500	935 000	839 807	2 209 307	

Perspectives 2025

- **Enveloppe prévisionnelle 2024-2025 :**

Au 18/11/24 : 26379 étudiants ayant acquitté la CVEC

1^{er} Versement en janvier 2025 : 1 213 434 euros (46 euros/étudiant).

- **Pilotage :** Mise en œuvre et suivi du SDVE

Perspectives 2025

- Renforcement de la communication sur les services vie étudiante et l'usage de la CVEC auprès de la communauté.
 - Mise en place d'un guichet étudiant itinérant (COMP)
 - Présentation du bilan CVEC en conseil étudiant
 - Continuer à identifier les réalisations CVEC (plaque ou logo CVEC)
- Poursuivre du développement de l'offre vie étudiante sur tous les campus (sport, santé...)
- Donner la parole aux étudiants par des focus réguliers en coordination avec la VPE.
- Renforcement des partenariats sur le territoire sur offre VE

Perspectives 2025

- **Ambitions accueil des étudiants et vie de campus**
 - Poursuivre l'aménagement des lieux de vie de campus et les animations sur les campus (villages...)
 - Renforcement de l'accompagnement des étudiants (néo entrants et étudiants étrangers) notamment avec le déploiement du mentorat d'accueil.
 - Ouverture d'un tiers lieu à SJA
- **Ambitions accompagnement social:**
 - Installation d'un frigo solidaire sur SJA
 - Mise en place d'Ateliers d'accompagnement par les AS (ateliers Opticourses)
 - Lancement seconde campagne de collecte pour le dressing solidaire
 - Séminaire d'accueil des ambassadeurs / étudiants relai santé.

Perspectives 2025

- **Ambitions santé**
 - Déploiement de la téléconsultation (COMP)
 - Elargissement des plages horaires
- **Ambitions soutien vie associative étudiante :**
 - Maintien du soutien aux IE
 - Mise en place de formations par thématiques à la demande des Associations étudiantes
 - Mise en place de formations obligatoire des associations pour labellisation

Perspectives 2025

- **Ambitions sport :**

- Maintenir l'offre sportive et des activités
- Développer les actions sport /santé/ bien-être en lien avec le centre de santé
- Poursuivre la rénovation et la création des installations sportives
- Poursuivre le déploiement du dispositif d'accompagnement SHNU

Perspectives 2025

- **Ambitions culture :**

- Poursuite des aménagements d'espaces dédiés à la création sur le site du 109 ;
- Développement d'un festival de la création émergente pour renforcer la visibilité de la création étudiante ;
- Renforcement du croisement de la programmation culturelle avec les enjeux de l'Université.

Signature(s) électronique(s) du présent document

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse support@lex-persona.com.

Digital signature(s) of this document

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at support@lex-persona.com.